



# SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE COURSEULLES

## Annexes aux Instructions de course Habitables 2017-2020

Samedi 14 octobre 2017

Courseulles → Honfleur

### 5.1 Programme des courses, heures de départ

Départ à terre vers l'ouest ou bateau comité.

Mise à dispo : 7h30

### 7 Définition de la zone de course

Voir cartes SHOM n° 7420, 7421 et 6857.

### 8.1 Description des parcours

Les marques sont à laisser du côté requis (Td : tribord ; Bd : bâbord).

20.4 M	
Les Essarts	Td
Ratier NW	Bd

### 9 Marques

SRC D

blanche et bleue

49° 20,7' N

0° 27,7' W

**Autres bouées** : consulter les documents officiels

### 11.1 Définition de la ligne de départ

Voir affichage au club

### 13.1 Position de la ligne d'arrivée

Laisser la dernière marque de parcours du côté requis et couper l'alignement formé par cette marque et la marque précédente.

**Dans tous les cas : auto-pointage. Feuille à remettre dès votre arrivée au port de Honfleur à la commission régates.**

### 14 Système de pénalité de remplacement choisi

Voir instructions de course.

#### Rappel individuel :

Les voiliers partis avant leur heure de départ et ne refaisant pas le tour d'une extrémité de la ligne seront pénalisés de 20% du nombre des inscrits, mais pas moins de 3 places, ou classés derniers si ce calcul leur est favorable.

### 15.1 Heure limite

L'heure limite pour couper la ligne d'arrivée est fixée à 16h le 14 octobre 2017.

### 17.3 Calcul du temps compensé

Le temps compensé est calculé en temps/temps (sans CVL).

### 20 Catégorie de navigation

L'armement minimum est la catégorie semi-hauturière.

Sas entrée Honfleur : aux heures rondes

Ouverture du pont de la Lieutenance : 8h30 – 9h30 – 10h30 – 11h30 --- 14h30 – 15h30 – 16h30 – 17h30